

Mairie de Pignans

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES  
DELIBERATIONS DU CONSEIL  
MUNICIPAL**

Département du VAR

Arrondissement de BRIGNOLES

DEL . 56 / 2020

Nombre de Membres

L'An deux mil vingt le Lundi 30 Novembre ,

En exercice : 27

De Présents : 26

De votants : 27

ses

Le Conseil Municipal étant assemblé en session ordinaire, au lieu habituel de séances après convocation légale, sous la présidence de M. BRUN Fernand, agissant en qualité de Maire.

.Etaient présents :

M. ADAM Stéphane -M. AIGUESPARSES Cédric-M. BENEDETTO Nicolas-Mme BOUCHER Julie-Mme BOULANGER Tamara-M. CAMARA Célestin-Mme DEZ Marylène-M. FERRARI Fabien-Mme GACNIK Marie-France-M. HÉRAUD Jean-François-M. HURET David-Mme LECUREUX Aurélie-Mme NICODEMO Mélissia-Mme OLIBE Carole-M. ROSSI Patrick-M. SANTONI Jean-Mme SCOTTO Fabienne-Mme PRUNET Sophie-M. TASSY Jacques-Mme THIERRY Martine-Mme TROISI Valérie-Mme YZQUIERDO Laurence-M. SEIGNOBOS Jean-Luc-Mme DUFONT Karine-Mme AURIOL Anne

Procurations : M. FRELIER Laurent donne procuration à M. SANTONI Jean-.

.Etaient absents excusés- néant.

**Délibération portant demande de subvention auprès de la CAF du VAR sur 2021 dans le cadre de l'acquisition du logiciel jeunesse au titre de la gestion et du suivi du périscolaire et de l'ALSH sur 2021 .**

Il a été procédé, conformément à l'article L.2121.15 du Code Général des Collectivités Locales à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du conseil, M. BENEDETTO Nicolas ayant obtenu la majorité des suffrages a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées

Monsieur le Maire expose que le service jeunesse a besoin de se moderniser dans le cadre de la gestion des inscriptions et paiement des services périscolaires depuis la phase possible d'inscription des parents via internet, un paiement en ligne possible, l'édition directe de factures et le transfert dématérialisé des présences en cantine via des tablettes auprès de chaque responsable cantine .  
Tout cela réalise un gain de temps pour la responsable jeunesse, une optimisation du service et de nouvelles possibilités pour les familles.

Le devis reçu s'élève à un montant total HT de 15 069 € et sur ce montant HT seulement un montant de 5 441 € HT est pris en compte pour solliciter une subvention auprès de la CAF de la manière suivante :

Pour la CAF :

Coût HT : 5 441 €

Montant de demande subvention ( 40 % ) : 2 176.40 €

Monsieur le Maire propose au Conseil de solliciter auprès de la CAF le montant de subvention de 2 176.40 € sur 2021.

Le Conseil municipal ouï l'exposé de Monsieur le Maire et après délibérations décide à l'unanimité de solliciter une subvention auprès de la CAF du VAR au titre de 2021 dans le cadre de l'acquisition d'un logiciel jeunesse pour le suivi et la gestion du périscolaire et de l'ALSH, d'un montant total de 2 176.40 € .

Pour extrait conforme au registre des délibérations

**BRUN Fernand**  
**Maire de PIGNANS**

